

**ARRÊTÉ DE LA MAIRE****N° 2026-037**

Nos réf : SR/HT /HG

La Maire de la Commune de Bavans,**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** le Code de la Voirie Routière,**Vu** le Code de la Route, article R.411-26,**Vu** le Code Pénal, article R. 610-5,**Considérant** qu'il convient pour des raisons de sécurité, de réglementer temporairement la circulation et le stationnement à l'occasion de travaux de voirie.**ARRÊTE****Article 1 :** L'entreprise ROGER MARTIN sise 213 rue Pierre Marti à Étupes (Doubs), est autorisée à réaliser des travaux :

- **De pose de bordures,**
- **Reprise d'enrobé,**
- **Marquage au sol.**

Au niveau des voies suivantes :

- **Impasse des Bigarreux,**
- **Rue des Griottes,**
- **Allée des Quetsches.**

Article 2 : Les travaux se dérouleront pour une durée prévisionnelle de 30 jours, à compter de la semaine 21.**Article 3 :** En fonction de l'avancement des travaux et des besoins du chantier, la circulation pourra être totalement ou partiellement interrompue sur les voies mentionnées à l'article 1 et une signalisation de type "**route barrée, sauf riverains**" sera mise en place aux accès.

Le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier ainsi que sur l'ensemble des places de parking situées sur les voies concernées. L'entreprise ROGER MARTIN mettra en place une signalisation adaptée pour maintenir la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes, cyclistes, piétons). Si nécessaire, un cheminement sécurisé pour les piétons sera aménagé. Le nettoyage de la chaussée sera fait dès qu'il s'avérera nécessaire.

Article 4 : Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.**Article 5 :** La Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans et le Responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bavans, le 05 mai 2026

Madame la Maire
Sophie RADREAUNotifié à l'intéressé le : 05 mai 2026
Publié sur site internet le : 05 mai 2026

Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
03 81 96 26 21
mairie.bavans@bavans.fr – www.bavans.fr

